

SERVICE
D'AIDE AUX VICTIMES BIENNE

BERATUNGSSTELLE
OPFERHILFE BERNE

FONDATION OPFERHILFE BERNE



Rapport annuel 2017

Adresses

Service d'aide aux victimes Bienne
Rue de l'Argent 4
CH-2502 Bienne
T 032 322 56 33
F 032 323 83 03
sav@centrelavi-bienne.ch
www.centrelavi-bienne.ch

Beratungsstelle Opferhilfe Berne
Seftigenstrasse 41
CH-3007 Berne
T 031 370 30 70
F 031 370 30 71
beratungsstelle@opferhilfe-bern.ch
www.opferhilfe-bern.ch

Fondation Opferhilfe Berne
Seftigenstrasse 41
CH-3007 Berne
T 031 370 30 70
F 031 370 30 71



TABLE DES MATIÈRES

Service d'aide aux victimes Bienne Beratungsstelle Opferhilfe Berne

Rapport des centres de consultation	4
Les enfants et la violence domestique	6
Projets internes	9
Projets externes	10
Relations publiques	11
Formation continue	12
Remerciements	13
Données statistiques 2017	14
Collaboratrices et collaborateurs des centres de consultation	18

Fondation Opferhilfe Bern

Rapport du président	20
Conseil de fondation	21
Compte d'exploitation et bilan	22
Dons	25



SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES BIENNE BERATUNGSSTELLE OPFERHILFE BERNE

RAPPORT DES CENTRES DE CONSULTATION

La rétrospective de l'année écoulée éveille en moi un sentiment de gratitude et de respect. Un grand respect en particulier pour mon équipe qui a maîtrisé avec professionnalisme et engagement une année de travail à nouveau très intense et exigeante. Un sentiment de gratitude aussi de pouvoir diriger une équipe au sein de laquelle l'entraide mutuelle et l'humour restent présents même pendant les périodes très chargées. Travailler au sein d'une telle équipe fait plaisir et incite à initier et à réaliser de nouveaux projets.

Le projet d'une nouvelle identité d'entreprise était en gestation depuis un certain temps déjà. Il englobe également une conception plus moderne de notre site internet appelé à devenir compatible pour les smartphones et les tablettes et à proposer un outil pour des consultations en ligne. L'accès facilité aux consultations en ligne devrait nous permettre d'atteindre également les personnes concernées par des infractions qui ne nous contactent pas par le biais des canaux habituels.

Depuis le début de l'année 2017, nous proposons de manière régulière des soirées d'information. Des spécialistes, des étudiants mais aussi des particuliers peuvent ainsi gagner un aperçu de nos activités. Cette offre suscite un vif intérêt et connaît une forte fréquentation.

Au cours de l'année sous revue, nous avons en outre élaboré un concept visant à faciliter notre collaboration avec l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA). Cette collaboration doit notamment profiter aux enfants qui sont victimes de violence domestique et que nous encadrons et conseillons.

Nous vous présentons ci-après notre offre concernant le service de consultation destiné aux enfants.

En 2017, 1907 personnes ont bénéficié de nos prestations au sens de la loi sur l'aide aux victimes. Aux 758 dossiers déjà en cours de traitement se sont ajoutés 1149 nouveaux dossiers.

En tant que point de contact pour personnes directement concernées par des mesures de coercition à des fins d'assistance et des placements extrafamiliaux, nous avons pu soutenir, depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, un nombre important de personnes concernées dans le travail d'assimilation des faits. Leur histoire a été entendue dans un climat de confiance. Nous les aidons en outre à réunir les documents nécessaires et à préparer le dossier en vue du dépôt de la demande d'une contribution de solidarité.

En commun avec les archives du canton de Berne, nous avons participé en mars 2017 à la nuit des musées de Berne. Grâce à un stand d'information et de plusieurs «Podiums-débats», les visiteurs ont pu se faire une idée des mesures de coercition à des fins d'assistance et des placements extrafamiliaux.

Au cours de l'année 2017, 385 personnes concernées par les anciennes mesures de coercition à des fins d'assistance se sont adressées aux centres de consultation de Berne et de Biemme, faisant passer le nombre de dossiers traités dans ce domaine à un total de 911.

Le conseil aux personnes est au cœur de notre activité et nous donnons le meilleur de nous-mêmes pour trouver les solutions les plus appropriées!

LES ENFANTS ET LA VIOLENCE DOMESTIQUE

L'offre de consultation pour enfants

Parmi les thèmes auxquels nous sommes confrontés, la violence domestique est un des sujets majeurs. Très souvent des enfants sont également touchés par cette forme de violence. Il s'agit d'enfants qui assistent à la violence domestique en tant que témoins et d'enfants qui subissent eux-mêmes la violence. Ces enfants sont soumis à une forte pression psychique. Dans le cadre du projet pilote de protection de l'enfant en cas de violence domestique, nous avons élaboré une offre de consultation pour enfant en nous inspirant du projet «KidsPunkt» de Winterthour. Le concept a toutefois été adapté à la situation spécifique de notre centre de consultation ainsi qu'aux ressources disponibles.

Notre offre de consultation s'adresse à des enfants et à des jeunes de 5 à 18 ans. Il s'agit d'une offre facultative. Les conseillères et conseillers sont soumis à l'obligation de garder le secret (Art. 11, LAVI). Si un enfant est exposé à un danger aigu, ils ont cependant le droit de le signaler à l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA). Les conseillères et conseillers ne travaillent pas de manière thérapeutique et procèdent, au besoin, à un triage. Lors de la consultation, les enfants ont la possibilité de parler de leur situation éprouvante (peurs, sentiments de culpabilité et de honte). Ils sont mis en contact avec leurs propres ressources et sont informés sur les possibilités d'action en cas de situations critiques et sur les offres d'aide et d'assistance. Dans le cadre de la loi sur l'aide aux victimes, une aide immédiate (p. ex. thérapie) peut être proposée et le droit aux prestations des enfants clarifié.



Contenus des entretiens:

- Saisir les besoins et les possibilités d'assimilation individuelles de l'enfant
- Transmettre les informations et les stratégies de gestion des situations
- Examiner la nécessité de prendre des mesures pour protéger l'enfant
- Déculpabiliser l'enfant
- Envisager des scénarios d'urgence
- Aborder la question des sentiments ambivalents et complexes à l'égard des parents
- Examiner la possibilité d'un contact pertinent avec l'auteur-e de la violence selon la perspective de l'enfant
- Proposer de manière judicieuse des contacts avec des spécialistes et des institutions

En règle générale, un à trois entretiens au maximum ont lieu avec l'enfant. Pour autant que l'enfant soit d'accord, la conseillère/le conseiller informe ensuite le parent concerné par la violence sur le déroulement des entretiens, lui fait part des souhaits, réflexions et soucis de l'enfant et lui propose des possibilités d'agir. Les thèmes du parent concerné par la violence sont également abordés et discutés.

Mise en réseau et coordination

Afin d'éviter les doublons, nous ne proposons en principe pas d'entretien avec l'enfant si celui-ci consulte déjà un/e spécialiste (p. ex. un/e psychologue).

Si la police a été impliquée, dans la mesure ou des menaces ont été proférées ou des voies de fait constatées à plusieurs reprises, celle-ci doit ouvrir une procédure et transmettre un avis à l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA). Dans ce cas et, en accord avec le parent concerné par la violence, nous établissons des liens constructifs avec l'autorité précitée. Le parent concerné par la violence est aidé et soutenu en collaboration avec l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA).

Les centres de consultation de l'aide aux victimes n'assument pas de mandats de clarification de la part de l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA).

Bonnes expériences

Sur la base des entretiens de conseil que nous avons menés avec des enfants, nous avons constaté que les enfants apprécient notre offre et la considèrent comme utile. Dans un laps de temps rapproché des faits, ils trouvent une écoute et se sentent pris au sérieux. Ils ont en outre la possibilité de faire part de leurs états d'âme et de leurs besoins au parent concerné par la violence. Le parent concerné apprécie en général l'entretien proposé et les recommandations faites. Les parents et les enfants découvrent nos centres de consultation et hésitent moins à entreprendre la démarche pour nous consulter si des faits nouveaux se produisent.

L'article «les enfants et la violence domestique» écrit par Ursula Schnyder et Brigitte Gschwend

PROJETS INTERNES

Groupes de travail internes et groupes et unités spécialisés

- Domaine mesures de coercition à des fins d'assistance et de placement extrafamiliaux
- CaseNet – aide aux victimes-logiciels
- Révision registre d'adresses CaseNet
- Identité d'entreprise, y compris logo et brochures
- Groupe spécialisé violence domestique
- Groupe spécialisé mariage forcé
- Groupe spécialisé harcèlement obsessionnel
- Groupes de travail chargé des soirées d'information
- Réseau spécialistes droit
- Réseau spécialistes psychologie
- Gestion du savoir / la documentaion
- Concept de sécurité interne
- Stage
- Echanges avec les autres régions de l'aide aux victimes



PROJETS EXTERNES

Groupes de travail / groupes spécialisés et de réseautage

- Marché de l'actualité Bienne/Biel
- Berner Modell
- Groupe de projet naissance confidentiel
- Echange service social Berne et la maison d'accueil pour femmes
- Réunion «Stop à la violence»
- Réunions centres de consultation avec la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale
- Rencontres COROLA et Regio 2
- Comité des centres de consultation de l'aide aux victimes suisse
- Divers échanges avec Solidarité Femmes et la Fondation contre la violence faite aux femmes et aux enfants (Stiftung gegen Gewalt an Frauen und Kindern)
- Divers échanges avec les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte
- Fil rouge
- Réunion des réseaux trinational violence domestique
- Organe spécialisé à l'échelle nationale dans le domaine de la violence sexuelle
- Rencontre nationale sur le thème de la violence domestique
- Conférence nationale: «Surmonter un traumatisme: quelles perspectives pour les enfants et les jeunes migrants?»
- Conférence Limita sur les abus sexuels par des professionnels
- Table Ronde violence domestique Berne-Mittelland, Emmental-Oberaargau, Bienne et Moutier
- Table Ronde mariage forcé
- Séance santé et violence domestique (POM)

- Terres des Femmes
- Réunions de réseautage telles que Frabina, Aide Sida Berne
- Réunion de réseautage sur la violence domestique et l'alcool
- Séance de réseautage «Santé et migration»
- Campagne de 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes
- Conférence sur la gestion des menaces, Zürich
- Atelier sur le thème de la migration et de la violence domestique

RELATIONS PUBLIQUES

Présentation de l'aide aux victimes et formations :

- La Main tendue 143
- Table ronde violence domestique Moutier
- Comprendi
- Conférence en lien avec le 25e anniversaire de l'aide aux victimes suisse
- Nuit des musées de Berne: présentation des mesures de coercition à des fins d'assistance et des placements extrafamiliaux / collaboration avec les archives du canton de Berne
- Réunion d'information auprès de la police de Berne
- Boites de nuit de la ville de Berne
- Cours postgrade Gesundheitszentrum Bern
- Formation à Moutier de collaborateurs/trices de centres d'asiles
- Services psychiatriques à Langenthal
- Cours postgrade Soins en psychiatrie
- Campagne de 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes
- Exposition «Willkommen Zuhause»

FORMATION CONTINUE

Interne

- Cyber-Stalking avec Alexander Kernen, avocat
- Conseil en ligne avec Barbara Wüthrich de Pro Juventute

Externe

- MAZ: Formation dans le domaine des médias (niveau cadres)
- Centre Patronal, Berne, formation sur la conduite du personnel
- Thérapie Ego-State, séminaires de base
- Somatic Experiencing, divers blocs de cours
- Cours Wendo

REMERCIEMENTS

Grâce à la collaboration de nombreuses personnes de différents domaines, nous sommes en mesure d'aider le mieux possible les personnes qui nous consultent. Je saisis l'occasion pour remercier chaleureusement:

- les personnes concernées d'infraction pour la confiance qu'elles témoignent à nos centres de consultation;
- la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne pour sa confiance et sa bonne collaboration;
- les juristes, psychologues et autres professionnels, institutions et autorités pour leur précieuse et constructive collaboration;
- le Conseil de Fondation et les collaboratrices et collaborateurs de nos centres de consultation pour leur excellente et bienveillante collaboration et leur engagement sans faille dans le cadre de nos activités.



Pia Altorfer, directrice
Berne, en mars 2018

DONNÉES STATISTIQUES 2017

Vue d'ensemble des personnes qui ont consulté nos centres

	*BOH	**SAV	2017	2016
Total des personnes ayant consulté	1426	481	1907	1676
Déjà en consultation en 2016	530	228	758	641
Premières consultations en 2017	896	253	1149	1035

*BOH = Beratungsstelle Opferhilfe Bern

**SAV = Service d'aide aux victimes Bienne

Il s'agit pour l'essentiel de victimes directement concernées, de survivants, ou de personnes proches de la victime telles que parents, enfants, etc., plus rarement de professionnels.



Vue d'ensemble des infractions*

	Personnes
Lésions corporelles	923
Extorsion / menaces / contraintes	589
Lésions corporelles par LCR	259
Atteintes à l'intégrité sexuelle d'un enfant	132
Violences sexuelles / viols	113
Homicides	72
Autres infractions	55
Non clarifiés	75
Brigandages	45
Atteintes à la liberté	30
Homicides par LCR	43
Autres délits sexuels	27
Violences sexuelles de personnes dépendantes	18
Tentatives d'homicide	17
Propagation d'une maladie contagieuse	22
Enlèvement de mineurs	4
Prostitution / traite des êtres humains	2

* prise en compte sous différentes rubriques possible

Prestations fournies*

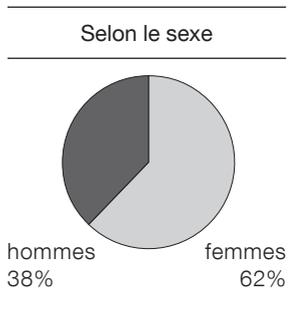
	Total	Fournies par nos soins	Fournies par des tiers
Aide juridique	2310	1574	736
Protection de l'enfant	45	45	0
Aide matérielle	225	117	108
Protection et logement	251	197	54
Aide médicale	108	81	27
Aide psychologique	1534	1157	377
Aide sociale	763	747	16
Autres types d'aide	227	106	121

Il ressort de ce tableau que nous fournissons nous-mêmes essentiellement une aide de départ dans les domaines juridique et psychologique ainsi qu'une aide sociale. Or, dans de nombreux cas un soutien financier est également nécessaire. On peut également constater que la mise en contact avec des professionnels externes tels que des avocats, des psychothérapeutes ou des psychiatres, représente un volet important de l'aide.

* Prise en compte sous différentes rubriques possible

Age et sexe des personnes qui nous ont consultées

Age	en %
Jusqu'à 10 ans	3
De 10 à 17 ans	7
De 18 à 29 ans	23
De 30 à 64 ans	60
> 64 ans	7



Vue d'ensemble d'autres prestations fournies

	2017	2016
Suite à une annonce de la police, nous avons envoyé un premier courrier aux personnes concernées. Il n'y a cependant pas eu de suite	343	344
Réponses à différentes demandes (sans rapport avec des dossiers) provenant d'institutions, de spécialistes ou de particuliers	431	427
Demandes de la part des médias	20	9

Dans le cas de chaque délit susceptible de relever de l'aide aux victimes, la police demande aux personnes concernées si elles souhaitent qu'un avis soit transmis aux centres de consultation de l'aide aux victimes. Le cas échéant, un avis nous est transmis. En 2017, nous avons dans ce contexte envoyé un courrier à 343 personnes qui n'ont pas fait appel à nos services.



COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS DES CENTRES DE CONSULTATION

Beratungsstelle Opferhilfe Bern

- Pia Altorfer, assistante sociale, directrice
- Brigitte Gschwend Walthert, assistante sociale, suppléante de la directrice
- Andrea Hofmann, assistante sociale (jusqu'au 30 mai)
- Ursula Schnyder Etter, assistante sociale
- Bernadette Kaufmann, assistante sociale
- Gabriela Rey, assistante sociale
- Gabi Aellig, assistante sociale
- Anja Fercher, assistante sociale
- Peter Sägesser, assistant sociale (à partir du 1er mai)

Service d'aide aux victimes de Bienne

- Pia Altorfer, assistante sociale, directrice
- Andrea Hofmann, assistante sociale (jusqu' au 30 mai)
- Jacqueline Abry Kalenga, assistante sociale
- Janine Züger, assistante sociale (à partir du 1er juin)

BackOffice

- Ursula Friedli, gestionnaire des affaires et comptabilité, suppléante de la directrice
- Kathrin Kam, gestionnaire des affaires



Point de contact pour les personnes directement concernées par des mesures coercitives à des fins d'assistance et de placement extrafamiliaux

- Claire Maurer, assistante sociale
- Udo Allgaier, assistant sociale
- Pia Altorfer, assistante sociale, directrice

Unités plein temps

Service d'aide aux victimes Bienne, travail social	160 unités plein temps
Beratungsstelle Opferhilfe Berne, travail social	460 unités plein temps
Direction Berne et Bienne	70 unités plein temps
Point de contact pour les personnes directement concernées par les mesures coercitives, travail social	130 unités plein temps
BackOffice, secrétariat et comptabilité	130 unités plein temps

FONDATION OFERHILFE BERN

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Au cours des dernières années, le nombre de personnes qui consultent les services de l'aide aux victimes n'a cessé d'augmenter. Les facteurs ci-après ont, entre autres, contribué à cette hausse:

- l'aide aux victimes se fait mieux connaître grâce à la qualité et la diversification de ses prestations mais aussi par ses relations publiques;
- les personnes concernées d'une infraction vont consulter plus spontanément malgré l'usage peu approprié du terme de «victime»;
- la recherche urgente d'un organe de coordination et d'un soutien humanisé devient de plus en plus incontournable en raison notamment de la complexification des situations de détresse.

Les enjeux majeurs d'un avenir proche sont liés justement à l'augmentation du nombre de personnes qui consultent et à la réduction des ressources en personnel et en locaux. Pour néanmoins permettre au plus grand nombre de personnes de profiter de ses prestations, les services de l'aide aux victimes aimeraient s'engager dans le domaine du conseil en ligne.

En tant que domaine particulier de l'aide aux victimes, le travail de consultation relatif aux mesures de coercition à des fins d'assistance et des placements extrafamiliaux va progressivement prendre fin. Un travail qui consiste à préparer les dossiers en vue de la demande d'indemnisation et, comme dans les autres domaines de l'aide aux victimes, à écouter le vécu individuel des personnes qui consultent. Ce travail d'écoute constitue souvent pour les collaboratrices/teurs une charge émotionnelle sous-estimée et un vrai défi sur le plan de l'organisation et de la gestion.

Le Conseil de Fondation adresse ses très sincères remerciements aux collaborateurs et collaboratrices ainsi qu'à la direction des centres de consultation. Il remercie également tous les membres du réseau de l'aide aux victimes et les autorités cantonales grâce auxquelles le mandat conféré par la loi peut être mené à bien.



Dr. med. Peter Zingg, Beringen, en mars 2018

CONSEIL DE FONDATION

- **Dr. med. Peter Zingg**, président
Médecin-psychiatre et psychothérapeute, Beringen
- **Anita Herren – Brauen**, vice-présidente
Agricultrice et députée au Grand Conseil, Rosshäusern
- **Gabriele Müller**, Assistante sociale diplômée, Thierachern
- **Christine von Fischer**, Avocate, Bienne (jusqu'au 30 mars)
- **Hans Bernhardt-Ehrsam**, Assistant social dipl. HES, Worb
- **Garbiela Meister**, Juriste, Ittigen (à partir du 1er mars)



COMPTE D'EXPLOITATION ET BILAN

Compte d'exploitation

Produit	CHF
Contributions du canton	1'130'264.95
Contributions du canton; consultation de personnes concernées par les mesures coercitives à des fins d'assistance et placement extrafamiliaux	247'382.48
Autres recettes	2311.40
Total produit	1'379'958.83
<hr/>	
Charges	CHF
Frais de personnel	1'189'042.40
Total autres frais d'exploitation	166'337.48
Produits étrangers à la période	-5421.05
Excédent	30'000.00



Bilan**ACTIFS**

Actifs en circulation	CHF
Total liquidités	385'795.83
Total créances	10'829.40
Total créances SAP	154'482.83
Compte de régularisations actifs	28'579.70
Total actifs en circulation	579'687.76

Actifs immobilisés

Valeurs mobilières	1000.00
Mobilier, infrastructure informatique et véhicules	25'535.00
Total actifs immobilisés	26'535.00

Total ACTIFS	606'222.76
---------------------	-------------------

PASSIFS

Capitaux étrangers	CHF
Engagements à court terme vis-à-vis de tiers	55'451.05
Passifs transitoires	78'740.50
Total capital étranger	134'191.55
Capital propre	
Total capital et fonds de la Fondation	259'191.45
Total fonds affectés	151'187.50
Total fonds libres	61'652.26
Total capital propre	472'031.21
Total PASSIFS	606'222.76

DONS

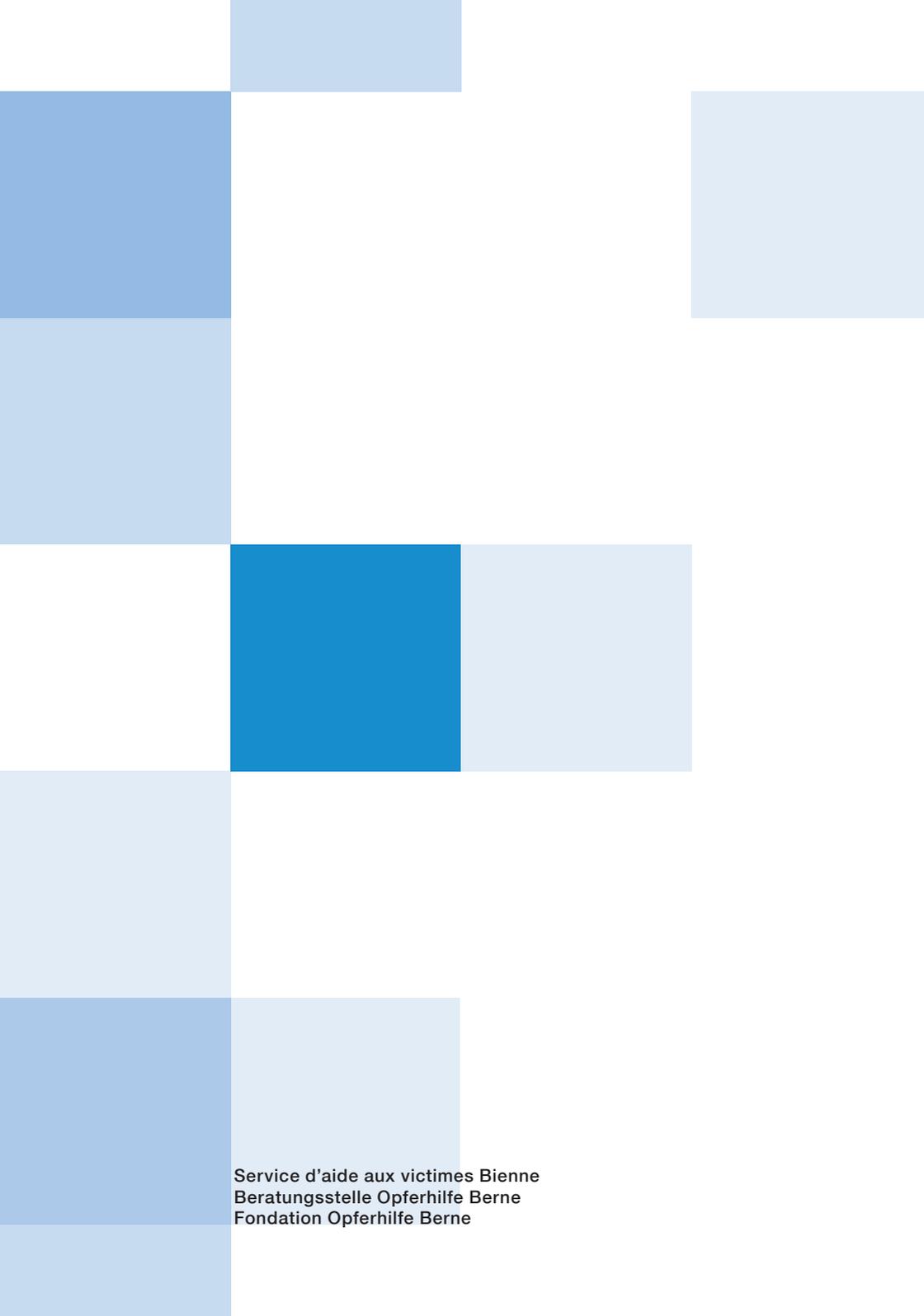
En 2017, nous avons reçu des dons pour la somme de 5'825.80 francs en faveur des centres de consultation de l'aide aux victimes. En notre nom et au nom de nos clients et clientes, nous remercions de tout cœur les généreux donateurs et donatrices. Leurs noms ne peuvent pas être cités en raison de la protection des données.

Mentions légales

Editrice:
Fondation Opferhilfe Bern

Rédaction:
Pia Altorfer

Graphisme:
Atelier Guido Köhler & Co., Binningen



Service d'aide aux victimes Bienne
Beratungsstelle Opferhilfe Berne
Fondation Opferhilfe Berne